



**LISTE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
***SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023***

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.
En exercice	15	
Présents	14	
		<u>Date de convocation</u> : 16 octobre 2023
		<u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Jean-François LAFAURIE, Claude MONEGER, Nathalie DUBOIS, Jean-Jacques VAILLANT, Léa DUMOND, Jérôme TADEUSZAK, Laure-Hélène MASSON, Jean François VERLHAC et Séverine VIGIER.
		<u>Était excusé</u> : Albert LAURENT qui a donné procuration à Sébastien CHABENAT.
		<u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT

Objet : La redevance d'occupation du domaine public de la Station-service Année 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide l'évolution de la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2023 pour un montant de 323.47€.

Objet : Décision modificative au budget principal n°1 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide la DM n°1 telle que présentée :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Autre personnel extérieur	6218(012)	4 500,00		
Autres contributions obligatoires	6558(65)	2 000,00		
Immobilisations corporelles			722(042)	1 200,00
Taxes additionnelles droits de mutation			7381(73)	5 300,00
<b>TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 500,00</b>		<b>6 500,00</b>
<b>OP : OPERATIONS FINANCIERES</b>		<b>1 200,00</b>		
Immeubles de rapport	2132(040)	1 200,00		
<b>OP : ACQUISITION MOBILIER ET MAT DIVERS</b>		<b>384,47</b>		
Autres immobilisations corporelles	2188(21) 156	384,47		
<b>OP : COUR D'ECOLE</b>		<b>1 903,20</b>		
Bâtiments scolaires	21312(21) 198	1 903,20		
<b>OP : TRAVAUX SUR DIVERSES ROUTES</b>		<b>652,44</b>		
Réseaux de voirie	21511(21) 203	652,44		
<b>OP : ACHAT DE MATERIELS DIVERS</b>		<b>795,44</b>		
Autres inst.,matériel,outil. techniques	2158(21) 235	795,44		
<b>OP : ECLAIRAGE PUBLIC</b>		<b>5 695,00</b>		
Autres grpts - Bâtiments et installat°	2041582(20) 283	5 695,00		
<b>OP : SIGNALISATION VOIRIE</b>		<b>1 086,82</b>		
Installations de voirie	2152(21) 300	1 086,82		
<b>OP : CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE</b>		<b>1 917,51</b>		
Autres bâtiments publics	213181(21) 312	1 917,51		

<b>OP : ACHAT VEHICULE D'OCCASION</b>			<b>10 000,00</b>	
Matériel de transport	2182(21)	313	10 000,00	
<b>OP : TOITURE PHOTOVOLTAIQUE STADE</b>			<b>-800,00</b>	
Autres bâtiments publics	213181(21)	3	-800,00	
<b>OP : AMENAGEMENT INTERIEUR LOCAL</b>			<b>1 687,40</b>	
Immeubles de rapport	2132(21)	3	1 687,40	
<b>OP : TRAVAUX RENOVATION ECOLE</b>			<b>-28 000,00</b>	
Frais d'études	2031(20)	3	-28 000,00	
<b>OP : COFFRET FORAIN</b>			<b>1 639,32</b>	
Autres inst.,matériel,outil. techniques	2158(21)	3	1 639,32	
<b>OP : ACHAT DEFIBRILLATEUR</b>			<b>1 838,40</b>	
Autres inst.,matériel,outil. techniques	2158(21)	3	1 838,40	
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Objet : Adoption de la M57 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal approuve l'application budgétaire et comptable de la M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Objet : RIFSEEP – Augmentation des montants maximums IFSE, actualisation article 6 écrêtement des primes et indemnités et rectification erreur cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide l'augmentation des plafonds IFSE, les modifications de prise en charge en cas d'absence et la rectification de l'erreur concernant le cadre d'emplois des adjoints d'animation.

Objet : Syndicat Mixte Bellovic – approbation des statuts modifiés – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du syndicat de BELLOVIC.

Objet : Tarif service assainissement année 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs fixés en 2016 concernant la redevance assainissement.

Objet : Dénonciation des conventions n°1581 et 1241 logements communaux – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide la dénonciation des conventions régissant deux ensembles immobiliers (Joseph Corrèze et Maison 34 et 36 route d'Argentat) sur la commune.

Objet : Actualisation linéaire total de voirie communale en 2023 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal acte que la voirie communale a une longueur totale de 14746 mètres.

Objet : Délibération complémentaire relative à la désignation du référent déontologue de l'élu local – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal décide de mettre à disposition du référent déontologue un bureau avec un poste informatique et un accès à internet pour une durée allant jusqu'à mars 2026.

Objet : Approbation des statuts et création du Syndicat Mixte Ouvert Corrèze centre supervision – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide l'adhésion au syndicat et nomme Sébastien Chabenat et Alain Paris en délégué.

Objet : Les frais de scolarité année 2022/2023 au bénéfice de la commune de Malemort – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le paiement des frais de scolarité d'un montant de 1377.38€ pour un enfant scolarisé en moyenne section.

La séance est levée à 20h40.

Le Maire,  
Christian DERACHINOIS

